

PARAMOUCHE - Gamme insecticide

INSECTICIDE LARVICIDE HOMOLOGUÉ, CONTRE LES INSECTES VOLANTS ET RAMPANTS



- Formule concentrée émulsionnable à base de **Perméthrine**.
- Agit par contact et par ingestion sur un très large spectre.
- Apporte un effet choc et une bonne rémanence.
- Homologation par le Ministère de l'Agriculture N° 9900436.
- Thermonébulisable.
- Economique : 1L de produit pur peut traiter jusqu'à 1000m².
- N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 45460.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, jaune pâle, solvanté.
- Stable à température ambiante ou haute température et à la lumière.
- Point éclair (vase clos) : > 64°C. Non classé inflammable.
- Forme une émulsion blanche stable dans le temps.
- Densité à 20°C : 0,88 ± 0,02.
- **PARAMOUCHE** est un concentré émulsionnable à base de Perméthrine (en rapport isométrique cis/trans 25/75 qui correspond à la perméthrine la plus sûre en ce qui concerne la toxicité pour l'homme et les mammifères).
- Composition Perméthrine : 100 g/kg.
- **PARAMOUCHE** est acaricide, larvicide et insecticide.
- **PARAMOUCHE** est un biocide utilisé pour l'usage PT 18 (insecticides).
- Les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées au niveau du Règlement Biocide 528/2012.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Dangereux pour l'environnement, éviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution.

- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.
- Eviter d'inhaler les vapeurs.
- Ne pas traiter en présence des animaux.
- Les mangeoires et abreuvoirs traités doivent être rincés à l'eau.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine.

MODE D'EMPLOI :

- Par **pulvérisation** : diluer 400 à 800 ml de **PARAMOUCHE** dans 10 à 30 litres d'eau pour traiter 400 m².
- En **thermonébulisation (Pulsfog** ou matériel adapté) ou en **nébulisation à froid (Atomist...)** diluer 250 ml de **PARAMOUCHE** dans 10 litres d'eau pour traiter 10 000 m³.

APPLICATIONS :

- **PARAMOUCHE** est efficace contre les insectes volants, rampants et leurs larves :
 - mouches, guêpes, taons, moustiques...
 - blattes, cafards, fourmis, ténébrions...
 - puces, poux,...
- **PARAMOUCHE** est efficace contre les arachnides :
 - araignées, acariens (tiques...).